

Chapô 2023 B 21

Violences et harcèlement à l'Ecole y compris le cyber-harcèlement

Rappelons tout d'abord l'état des lieux en la matière tel qu'appréhendé par l'UNESCO :

La violence en milieu éducatif est une réalité qui prive quotidiennement des millions d'enfants et de jeunes de leur droit humain fondamental à l'éducation. Selon une estimation de Plan International, 246 millions d'enfants et d'adolescents connaîtraient chaque année la violence dans et aux abords de l'école. Les filles sont touchées de façon démesurée, ainsi que ceux qui sont perçus comme non conformes aux normes prédominantes en matière de sexe et de genre.

Les écoles qui ne sont pas sûres ou inclusives violent le droit à l'éducation tel qu'il est inscrit dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et elles contreviennent à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement dont le but est d'éliminer toute discrimination et de promouvoir l'adoption de mesures pour garantir l'égalité des chances et de traitement.

Garantir à tous les enfants et jeunes l'accès à des cadres d'apprentissage sûrs, inclusifs et sains est une priorité stratégique de l'UNESCO. Les résultats clés attendus de l'action de l'UNESCO dans ce domaine sont :

- L'élimination de la violence et du harcèlement à l'école, y compris de la violence scolaire fondée sur le sexe et
- La prévention de la discrimination liée à la santé et au genre à l'encontre des élèves et des éducateurs.

Cf. l'URL : <https://fr.unesco.org/themes/violence-harcelement-ecole>

Le harcèlement scolaire peut ainsi se définir

(URL : <https://www.france-victimes.fr/index.php/informations-pratiques/817-le-harcelement-scolaire>)

Il s'agit d'une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence peut se retrouver au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. On parle alors d'harcèlement scolaire.

Dans le milieu scolaire, le harcèlement est un **rapport de force et de domination répétitif** qui se caractérise sous **différentes formes** qui peuvent se cumuler contre la victime : intimidations, insultes, menaces, moqueries, humiliations, chantages, agressions physiques, racket, rejet social, mise à l'écart, jeux dangereux, ...

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- **L'apparence physique** (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- **Le sexe, l'identité de genre** (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- **Un handicap** (physique, psychique ou mental)
- **Un trouble de la communication** qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- **L'appartenance à un groupe social ou culturel** particulier
- **Des centres d'intérêts** différents
- Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Le cyberharcèlement

Le cyberharcèlement est une forme récente de harcèlement reposant sur l'usage d'internet et des nouvelles technologies de communication (réseaux sociaux, téléphones portables, blogs, e-mails). Ce type de harcèlement est

favorisé par l'anonymat et l'absence de contrôle d'identité qui permettent aux harceleurs d'agir en toute discrétion.

Il se concrétise par la réception répétée de messages provenant de différentes sources, dont le contenu est teinté de menaces, d'intimidations, d'insultes, de chantage ou par la diffusion d'images humiliantes. Ces messages sont parfois accompagnés d'un rejet et d'un isolement de la victime à l'école ou dans d'autres lieux de socialisation.

Conséquences du harcèlement scolaire

Les conséquences du harcèlement scolaire peuvent être graves et multiples, par exemple : décrochage scolaire voire déscolarisation, désocialisation, anxiété, dépression, somatisation (maux de tête, de ventre, maladies), conduites autodestructrices, voire suicidaires.

Outre les effets à court terme, le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent, par exemple : sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.

On pourra commencer à se documenter sur la façon non seulement de déceler le comportement déviant entre harceleur(s) et harcelé mais aussi d'y réagir avec à propos en se rendant à <https://www.bienenseigner.com/harcelement-scolaire/>

On pourra aussi revenir avantageusement à :

1. Un article de Annie Feyfant publié en mai 2010
(Institut Français de l'Education,n°54) dont on pourra
trouver le résumé ci-dessous :

« Quand les médias parlent de violence scolaire, ils mettent en avant les actes de violence physique, le plus souvent avec armes, subis par des élèves et enseignants de collège ou de lycée. Or, cette violence laisse dans l'ombre bien d'autres situations difficiles, tout aussi préoccupantes pour les acteurs dans l'École, et qui « usent enseignants et élèves » (Cécile Carra).

D'un point de vue factuel, on peut noter que les violences verbales sont aussi importantes que les violences physiques, que ces incidents ponctuels ou incessants perturbent le climat de la classe et les conditions d'apprentissage, du côté de l'enseignant aussi bien que de l'élève. La prévention de ces violences est entravée par la difficulté à définir ces formes de transgressions. Le ressenti des victimes (le plus souvent des élèves) et des témoins (le plus souvent des enseignants) varie selon les pays et les contextes scolaires et sociaux. Très souvent liés à un sentiment d'injustice de la part des élèves et une incompréhension des enseignants devant ces actes non conformes aux normes scolaires et langagières, ces déviances verbales, harcèlements ou attitudes de replis peuvent débiter dès le plus jeune âge, là où l'école est censée socialiser l'enfant.

Toute étape par laquelle l'enfant est fragilisé ou déstabilisé, tout contexte dans lequel il ne retrouve pas les codes familiaux ou ceux que lui renvoie la société peuvent l'inciter à refuser toute organisation qui chercherait à contraindre ou à juger sans expliquer. C'est pourquoi, quel que soit le pays d'origine, les travaux de recherche montrent comment certaines situations pédagogiques favorisent les conflits ou au contraire les atténuent, et combien le climat d'école et de classe est

déterminant pour les apprentissages et la pratique enseignante.

La divulgation de ces travaux, le partage d'expériences probantes, en formation initiale et continue des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, pourraient étayer utilement les premiers pas des personnels éducatifs fraîchement recrutés..» (URL : <https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=54&lang=fr>)

2. Une publication de ERIC DEBARBIEUX dans le *Café pédagogique* intitulée :

« Le harcèlement en milieu scolaire n'est pas que du harcèlement scolaire »

URL : <https://www.cafepedagogique.net/2023/06/12/le-harcelement-en-milieu-scolaire-nest-pas-que-du-harcelement-scolaire>

...où ce chercheur qui , entre autres, a rédigé le rapport **« Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'école »**, réagit aux annonces du Ministre en matière de harcèlement. Selon lui, ce énième plan, « au moins le vingtième » ne règlera pas la question. « C'est dans l'interministériel que cela doit se jouer, au niveau des politiques publiques » explique-t-il au *Café pédagogique*. Il pointe aussi la lourde responsabilité du débat politique actuel.

Il insiste dès l'abord sur «un fait essentiel quant à la manière dont se produit le harcèlement entre pairs à l'école, comme sur les réseaux sociaux : il s'agit d'un phénomène le plus souvent groupal, où une victime est en quelque sorte « désignée » par un groupe affinitaire comme un « pas

nous », permettant au groupe de se souder et se reconnaître. Il est mode de désignation de « l'autre », quel que soit cet « autre » : pas de mon quartier, de mon origine, trop gros, trop maigre, trop bon élève, trop étrange ou étranger. ***Il est donc une conséquence et un outil de la discrimination, de la haine du différent.*** Un juge des enfants a ainsi contacté E.Barbedieux la semaine passée pour dire son désarroi devant une forte montée des affaires de grossophobie chez les garçons »

Au total, ceci étant posé il s'agit de préconiser des solutions pour prévenir et éviter ces déviances de plus en plus fréquentes dans les Ecoles afin qu'elles puissent donner la priorité absolue à leur mission d'instruction publique.

C'est pour aller en ce sens que les visiteurs de ce site pourront consulter [en cliquant ici](#) l'article de J-P. Muglioni publié le 27 septembre 2023 dans Mezetulle, le blog revue de Catherine Kintzler.

Il s'intitule :

« La violence à l'école »

Il est également accessible à l'adresse : <https://www.mezetulle.fr/la-violence-a-lecole/> .

Selon C.Kintzler : À propos des récentes décisions du ministre de l'Éducation nationale qu'il approuve, Jean-Michel Muglioni rappelle quelques mots d'Alain qui, en 1909, écrit qu'il faudrait pacifier les lycées en y restaurant la discipline.

On notera enfin que HARCELER :

- C'est tourmenter (une personne ou un animal) en le poursuivant sans cesse et en lui faisant subir d'incessants désagréments physiques,
- C'est aussi épuiser l'ennemi par une poursuite sans relâche, le faire tomber dans de continuelles embuscades ou lui faire subir d'incessantes attaques,
- C'est encore fatiguer quelqu'un par des demandes, des questions, des prières, des sollicitations, des attentions réitérées (synonymes = importuner,empoisonner , tarabuster , enquiquiner)
- Ou le provoquer, l'exciter par des paroles moqueuses ou désobligeantes,
- Ou éventuellement l' exhorter pour le faire agir et progresser c'est-à-dire le tourmenter, le houspiller,le presser,le secouer voire le malmener,
- On peut aussi se voir auto-harcelé (e) par des pensées revenant obstinément à l'esprit...

D'après :cnrtl.fr/definition/harceler#:~:text=HARCELER%2C%20verbe%20trans.,A.&text=1.,subir%20d'incessants%20désagréments%20physiques.

En ce qui concerne le **cyber-harcèlement** on dira pour une première approche (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32239>) qu'il s'agit du fait de tenir des propos ou d'avoir des comportements répétés ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. Cela se traduit par une dégradation de la santé physique ou mentale de la personne harcelée (anxiété, maux de ventre....). C'est la fréquence des propos et leur teneur insultante, obscène ou menaçante qui constitue le harcèlement.

Le harcèlement en ligne est un harcèlement s'effectuant via internet (sur un réseau social, un forum, un jeu vidéo multijoueurs, un blog...). On parle aussi de *cyberharcèlement*.

Les propos en cause peuvent être des commentaires d'internautes, des vidéos, des montages d'images, des messages sur des forums...

Le harcèlement en ligne est puni que les échanges soient publics (sur un forum par exemple) ou privés (entre amis sur un réseau social).

Que *Catherine Kintzler* soit très cordialement remerciée de nous autoriser la reprise de l'article de *J-P. Muglioni* .
